

SOMMAIRE :

Page 1 L'EDITO

Premier trimestre 2015

Page 2 Les maisons des l'Etat

Page 3 Malédiction sur un concours de la DGFiP - L'impact de la réforme territoriale

Page 4 Révision foncière des locaux d'habitation - La CFTC libre et indépendante

L'année 2014 a été jalonnée de difficultés, celles que vous rencontrez au quotidien dans le contexte de diminution des effectifs que nous connaissons. Elle s'est aussi achevée sur la note positive apportée par les élections professionnelles qui confirment la **CFTC** comme organisation représentative au niveau de la fonction publique comme elle l'est dans le secteur privé. A ce niveau, dans notre ministère financier, la **CFTC** s'est assurée un siège en CTM (Comité Technique Ministériel). À la DGFiP, la **CFTC** obtient un siège en CAPN 3 (représentant les ldiv), confirme le nombre de sièges obtenus en CAPL (+2 sièges au total) et progresse nettement en CTL (Comité Technique Local, avec 38 sièges contre 26 en 2011). Enfin, la **CFTC** obtient un siège dans chacun des CTR (Comité Technique de Réseau) de la Centrale, de l'Insee et de la DGCCRF. Ces résultats sont le fruit d'un travail assidu de tous les militants de la **CFTC**. Au sein de la DGFiP, même si le nombre de voix marque un repli, le niveau de sièges est maintenu et progresse même légèrement.

Ne boudons pas notre plaisir devant ces bons résultats et remercions tous ceux qui les ont permis, à commencer par les candidats qui ont porté nos couleurs et nos valeurs, les militants sur le terrain, les membres du bureau et du conseil national qui se sont déplacés pour les soutenir et bien entendu vous tous qui avez apporté vos voix.

Ces couleurs et ces valeurs **CFTC**, elles continueront à être visibles en 2015 au cours des prochains rendez-vous avec l'administration. La « Grande Affaire » qui va occuper au moins ce début d'année sera la « Revue des Missions ». Décidée au niveau interministériel par le Conseil des ministres du 10 septembre 2014, elle doit répondre à la question de la pertinence des missions de l'Etat. Elle concernera l'ensemble du périmètre de l'Etat, administration à réseau, administration centrale et opérateurs.

Chaque ministère disposera d'une feuille de route comportant 4 thèmes :

- missions à conserver ou renforcer parce que jugées utiles
- missions à abandonner
- missions à transférer parce que pouvant être mieux exercées par un autre acteur
- missions à créer parce que jugées pertinentes dans le cadre des actions de l'Etat.

La **CFTC** participera à toutes les réunions auxquelles elle sera conviée dans le cadre de la revue des missions, fidèle à sa conception du refus de la politique de la chaise vide.

Elle sera présente, au ministère des Finances et à la DGFiP pour veiller à ce que les engagements de messieurs SAPIN, MACRON et PARENT, quant à la pérennité de nos missions régaliennes et l'intégrité du périmètre des missions de notre ministère, soient tenus.

La **CFTC** sera attentive à l'impact des évolutions susceptibles d'intervenir dans l'exercice de ces missions préservées, dans le souci constant de la qualité de vie au travail de chacun, déjà bien malmenée par les baisses drastiques des effectifs et des moyens de fonctionnement.

Plus directement, à la DGFiP, la **CFTC** sera attentive et participera autant que possible avec un œil critique aux évolutions des

structures de notre réseau (sort des petits postes, création des pôles de Contrôle des revenus du patrimoine, aménagement des horaires de réception et d'ouverture au public).

Et comme la vie administrative se poursuit, la **CFTC DGFiP** a été de nouveau à vos côtés en ce début 2015 pour la rédaction des demandes de mutation. Elle sera aussi présente lors de la campagne d'évaluation professionnelle qui s'ouvrira prochainement

Les Maisons de l'Etat ou la casse du réseau DGFiP...

Le 15 octobre 2014, le premier ministre a adressé une circulaire aux préfets visant à mettre en place des Maisons de l'Etat.

Ces structures (qui doivent être distinguées des maisons de services publics) visent à rationaliser la présence de l'Etat dans les territoires «en déficit des services publics», notamment ruraux. Elles doivent permettre une rationalisation et une meilleure visibilité de la présence de l'Etat dans des territoires ruraux, urbains ou péri-urbains, reposant sur le principe de mutualisation des locaux et de certaines fonctions support. Le but est d'accueillir dans un même site des services de l'Etat privilégiant l'appui aux collectivités mais sans exclure les services dédiés aux usagers.

Dans la circulaire du premier ministre, les directeurs des finances publiques sont cités comme les interlocuteurs privilégiés des préfets.

A l'heure actuelle nous ne connaissons pas l'impact que peuvent avoir ces dispositions prises de façon unilatérale sur les services de la DGFiP.

Pour la **CFTC DGFiP**, les représentants du personnel ne doivent pas être exclus de cette nouvelle démarche. Si la DGFiP doit participer aux maisons de l'Etat, il y aura nécessairement un effet sur les emplois et les missions. Dans ce contexte, la **CFTC** a demandé au DG que des réponses soient apportées sur ces différents sujets qui risquent d'affecter les agents et les cadres de la DGFiP.

SYNDICAT NATIONAL CFTC FINANCES PUBLIQUES

Bât Condorcet – 6 rue Louise Weiss 75703 PARIS CEDEX 13

TEL 01 44 97 31 04 E-mail : cftcdgfiip@gmail.com Site Internet : <http://cftc-dgfiip.fr>

LE SYNDICAT CFTC-DGFiP : CONSTRUCTIF ET REPRESENTATIF

Malédiction sur la sélection des cadres de la DGFiP.

La Direction Générale a annoncé en ce début d'année qu'un lot de copies du concours IP 2015 a été égaré par la société chargée du transport.

Afin de respecter la stricte égalité entre les candidats, la Direction Générale a décidé de procéder à une nouvelle organisation des deux épreuves écrites du concours IP 2015, pour tous les candidats ayant composé le 1er décembre dernier.

Après un raté de l'administration en 2013 sur le même concours, cela commence à faire beaucoup pour une promotion très sélective. Les candidats sont maintenant convoqués pour composer à nouveau mais durant la période scolaire de février. Pour la CFTC DGFiP il s'agit de bien plus qu'un simple désagrément comme l'administration l'a indiqué aux candidats.

Par conséquent, la CFTC DGFiP demande que le passage au concours IPFiP 2015 ne soit pas comptabilisé dans les 5 passages maximum possibles à cette sélection.

L'impact de la réforme territoriale

La DGFiP est une administration au service notamment des collectivités locales. La réforme territoriale va conduire à la création de 14 métropoles et à la réduction de 22 à 13 régions (au 1er janvier 2016).

Cette Nouvelle Organisation du Territoire de la République (NOTRE) a pour objectif d'après la Ministre de la décentralisation et de la fonction publique « d'adapter les structures aux attentes légitimes des citoyens » mais également d'aboutir à une baisse des dépenses publiques. L'objectif est entre autres de clarifier les compétences entre les régions, les départements, les intercommunalités et les communes. Au 1er janvier 2017, d'après le calendrier de la NOTRE, les intercommunalités devront compter au moins 20 000 habitants et être organisées autour de bassins de vie.

Sans porter de jugement sur ce choix politique, il ressort clairement que la DGFiP, ses services, son réseau et donc ses agents vont être directement affectés par cette réforme.

On peut déjà en déduire une fermeture d'un certain nombre de paieries régionales, une modification du périmètre d'action de certaines structures au service des collectivités locales et une

modification du maillage territorial des services de la DGFiP.

Dans ce contexte, pour la CFTC, il est plus que nécessaire d'engager un dialogue avec les représentants du personnel, car les agents et cadres de la DGFiP seront concernés par cette réforme de grande ampleur.

La CFTC DGFiP demande l'ouverture de groupes de travail pour connaître les intentions de la DG sur ce sujet. Dans ce contexte mouvant, la CFTC DGFiP revendiquera toujours une mobilité (fonctionnelle ou géographique) choisie et non forcée qui devra être accompagnée pour les agents concernés. Les conditions de vie au travail doivent être au coeur des discussions.

Enfin, ces évolutions nécessitant un investissement croissant des agents, doivent être accompagnées par une amélioration réelle de la reconnaissance des agents par l'indemnitaire, mais aussi avec la mise en place de véritables perspectives de carrières notamment pour ne pas décourager les équipes dans ces périodes de mutations incessantes.

SYNDICAT NATIONAL CFTC FINANCES PUBLIQUES

Bât Condorcet – 6 rue Louise Weiss 75703 PARIS CEDEX 13

TEL 01 44 97 31 04 E-mail : cftcdgfiip@gmail.com Site Internet : <http://cftc-dgfiip.fr>

LE SYNDICAT CFTC-DGFiP : CONSTRUCTIF ET REPRESENTATIF

SYNDICAT NATIONAL CFTC FINANCES PUBLIQUES Donnez-vous les moyens d'agir



REVISION FONCIERE DES LOCAUX D'HABITATION

Cinq départements vont procéder à l'expérimentation de la révision foncière des locaux d'habitation : Paris, le Nord, le Val de Marne, la Charente Maritime et l'Orne.

Afin de présenter un rapport sur le sujet au Parlement en septembre, cette procédure devrait débuter en février 2015. Cette opération va alourdir encore plus la charge de travail des services qui vont toujours devoir assurer l'accueil physique et téléphonique. Une simple réunion d'information programmée courant janvier nous permettra de connaître les modalités et dispositions qui seront prises afin d'accompagner la mise en place de cette opération dans les directions concernées. La CFTC DGFiP veillera à ce que les moyens soient alloués de façon conséquente afin de faire face à cette charge de travail supplémentaire. Le DG a annoncé le 19 janvier qu'un numéro de téléphone unique sera mis en place pour que des agents répondent aux questions des contribuables sur ce sujet, dans les départements concernés.

LA CFTC LIBRE ET INDEPENDANTE

La CFTC, libre et indépendante, est le syndicat du dialogue, du respect et de l'écoute. Pour respecter ses principes fondamentaux, la CFTC ne peut exister que dans un Etat de droit fondé sur la liberté, l'égalité et la fraternité.

La liberté d'expression et d'opinion sont dans les gènes de la France. Sans ces libertés, nous n'existons pas. Par des actes inhumains et lâches, c'est la liberté de la presse, d'expression et plus généralement la liberté de penser, de croire, fondements de notre république, qui ont été attaquées.



Pour la CFTC, la vie humaine est sacrée ! Aucune cause, aucune idéologie ne justifie que l'on retire la vie à des personnes.

L'ensemble des forces vives de la nation a su répondre à cette barbarie en s'unissant dans l'adversité.

Nos libertés ont été attaquées de façon particulièrement violente et choquante en ce début d'année 2015. C'est avec fierté que le peuple français a apporté une première réponse à la hauteur de ces agressions.

SYNDICAT NATIONAL CFTC FINANCES PUBLIQUES

Bât Condorcet – 6 rue Louise Weiss 75703 PARIS CEDEX 13

TEL 01 44 97 31 04 E-mail : cftcdgfiip@gmail.com Site Internet : <http://cftc-dgfiip.fr>

LE SYNDICAT CFTC-DGFiP : CONSTRUCTIF ET REPRESENTATIF